

**Formation du CELV « Valoriser les classes multilingues »
17 et 18 mai 2018 (CIEP)**

Intervenants lors de l'ouverture de la formation

- Pierre-François Mourier, Directeur du Centre international d'études pédagogiques (CIEP)
- Hervé Tilly, Délégué par interim aux relations européennes, internationales et à la coopération du ministère de l'Education nationale (DREIC)
- Loïc Depecker, Délégué général à la langue française et aux langues de France (DGLFLF)
- Benoît Gobin, Chargé de mission langues vivantes à la DGESCO

Intervention d'Hervé Tilly, DREIC

Eléments de contexte

- atelier national de formation proposé et pris en charge par le CELV (Centre européen pour les langues vivantes du Conseil de l'Europe), en lien avec la Commission européenne ;
- thème de l'atelier « **valoriser les classes multilingues** » : contribuer à assurer une éducation de qualité pour les apprenants migrants, en préparant les enseignants, formateurs d'enseignants, administrateurs et chefs d'établissement à développer les répertoires plurilingues et interculturels des enfants en vue de favoriser leur réussite scolaire ;
- formation organisée conjointement par la DREIC, la DGESCO, la DGLFLF et le CIEP ;
- 47 participants (dont 9 de l'académie de Versailles), en grande majorité des professeurs de langue vivante étrangère et professeurs de français langue de scolarisation ;
- formation de 2 jours, accueillie dans les locaux du CIEP, animée par quatre formatrices détachées par le CELV, elles-mêmes enseignantes dans des universités espagnoles, autrichiennes et suisses ;
- objectifs de la formation : promouvoir une attitude positive à l'égard de la diversité linguistique et culturelle de tous les élèves et permettre à l'ensemble des membres de la communauté pédagogique de construire un environnement d'apprentissage optimal pour les langues à l'échelle de l'établissement ;
- la formation s'adresse notamment aux membres du réseau EOL France (*Environnement d'apprentissage optimisés par et pour les langues*), qui développe des outils dans le cadre de la programmation pluriannuelle du CELV.

Un véritable élan en faveur du plurilinguisme au niveau européen

- l'**enquête Cèdre de la DEPP¹** a révélé que les élèves en fin de collège étaient, en 2016, plus performants en compréhension. La France a donc progressé au cours des dernières années, mais le niveau de maîtrise des langues étrangères peut et doit encore s'améliorer. C'est dans cette perspective que, le 20 avril dernier, Jean-Michel Blanquer a confié à Chantal MANES et Alex TAYLOR une **mission pour enrichir l'apprentissage des langues vivantes étrangères**. Cette mission devra permettre, d'ici la mi-juin, de définir une politique d'enseignement des langues étrangères adaptée aux besoins des élèves du 21^{ème} siècle, tout au long de leur scolarité ;
- le plurilinguisme est également soutenu à très haut niveau dans les enceintes européennes et multilatérales. En novembre 2017, la Commission européenne a souligné l'importance de la maîtrise de deux langues européennes par les jeunes européens dans sa Communication « *Renforcer l'identité européenne par l'éducation et la culture* ». Cette communication fait elle-même échos aux propos tenus en septembre par le Président de la République à la Sorbonne, qui déclarait dans son discours sur l'avenir de l'Europe que : « *L'Europe doit être cet espace où chaque étudiant devra parler au moins deux langues européennes d'ici 2024* ».

Le Centre européen pour les langues vivantes du Conseil de l'Europe (CELV)

- le CELV est une institution unique en son genre dont la mission est d'encourager l'excellence et l'innovation dans l'enseignement des langues et d'aider les Européens à apprendre les langues de manière plus efficace ;
- le CELV poursuit un objectif de recherche pédagogique, tout en menant des comparaisons internationales entre les systèmes éducatifs européens, deux éléments auxquels Jean-Michel Blanquer accorde une grande importance dans les orientations de sa politique éducative ;
- au second semestre 2019, c'est la France qui présidera le Conseil de l'Europe.

¹ En savoir plus sur l'enquête Cèdre sur education.gouv.fr.

Intervention de Loïc Depecker, DGLFLF

Présentation de la DGLFLF (ce nouveau sigle intègre les langues régionales) :

- la DGLFLF est chargée d'animer et de coordonner la politique linguistique du Gouvernement et d'orienter son évolution dans un sens favorable au maintien de la cohésion sociale et à la prise en compte de la diversité de notre société ;
- service à vocation interministérielle directement rattaché au ministre chargé de la culture, la DGLFLF est constituée d'une trentaine d'agents et mobilise pour son action un ensemble de partenaires, publics ou privés, impliqués dans la promotion du français et de la diversité linguistique ;
- la DGLFLF verse la subvention de la France au CELV (261 000 euros en 2018).

Objectifs de la formation « Valoriser les classes multilingues »

- Améliorer la qualité de l'enseignement des langues pour tous les apprenants en classes multilingues, en s'appuyant sur la diversité linguistique et culturelle de leurs apprenants et en les encourageant à tirer parti de leur expérience et de leurs compétences ;
- Comblent le fossé entre les acquis des apprenants migrants et non migrants en développant une meilleure compréhension de leurs besoins et ressources spécifiques, en acquérant des connaissances et des compétences dans l'enseignement des langues secondes (pour les enseignants de la langue de scolarisation), et en développant le travail collaboratif entre les enseignants de langues étrangères, les enseignants de la langue de scolarisation et les enseignants des langues d'origine ;
- Promouvoir une attitude positive à l'égard de la diversité linguistique et culturelle en développant une compréhension des principes et des valeurs qui sous-tendent les approches plurielles et interculturelles, ainsi qu'en développant leur propre capacité à utiliser ces approches dans leurs classes.

Retours sur la formation

Au cours des deux jours de formation, ont notamment été abordés les concepts, outils, ressources et projets suivants :

- **Répertoires plurilingues**
Présentation du projet Maledive, projet du CELV : « Enseigner la langue de scolarisation en contexte de diversité - Matériels d'étude pour le développement des enseignants »
<http://maledive.ecml.at>
- **Réflexion sur les défis et les bénéfices du bi-plurilinguisme**
Les notions de BICS et CALP : *Basic Interpersonal Communicative Skills* vs. *Cognitive Academic Language Proficiency*.
- **Enseignement des langues dans un contexte multilingue, le plurilinguisme comme ressource**
 - prendre conscience du rôle joué par les L1 et toutes les langues du répertoire dans l'apprentissage des langues ;
 - valoriser la diversité des langues présentes dans la classe ;
 - prendre en compte les langues des répertoires des élèves dans l'enseignement des langues ;
 - aider les élèves à faire des liens entre les langues de leur répertoire (langues parlées à la maison ainsi que les langues apprises à l'école) et à tirer parti de leur expérience et compétences.
- **Approches plurielles des langues et des cultures**
Présentation du CARAP, cadre de référence pour les approches plurielles des langues et des cultures, projet du CELV.
<https://carap.ecml.at/>
Approches plurielles des langues et des cultures = approches d'enseignement / d'apprentissage dans lesquelles on traite à la fois plusieurs variétés de langues ou de cultures :
 - éveil aux langues ;
 - intercompréhension entre les langues parentes ;
 - didactique intégrée des langues ;
 - approche interculturelle.
- **Eveil aux langues**
Activités portant simultanément sur diverses langues de tout statut, y compris les langues que l'école n'enseigne pas.
Ressources pour l'éveil aux langues :
 - EOLE (Ecole et ouverture aux langues à l'école), <http://eole.irdp.ch/eole/>
 - ELODIL – enseigner en milieu pluriethnique et plurilingue : <http://www.elodil.umontreal.ca/>

- **Intercompréhension entre les langues parentes**

Elle propose un travail d'apprentissage et de réflexion comparée portant sur deux ou plusieurs langues d'une même famille, qu'il s'agisse de la famille à laquelle appartient la langue maternelle de l'apprenant (ou la langue de l'école) ou de la famille d'une langue dont il a effectué l'apprentissage.

Il s'agit en premier lieu de développer des habiletés de compréhension écrite ou orale en mettant en place des stratégies précisément fondées sur la parenté des langues.

- **Didactique intégrée des langues**

Elle permet la mise en œuvre d'un principe général de tous les apprentissages : un appui sur le connu pour aborder le moins connu. Appui sur la langue d'enseignement pour aborder la première langue étrangère, appui sur ces deux langues pour entrer dans la seconde langue étrangère, etc.

Elle aide l'apprenant à établir des liens entre toutes les langues qui sont étudiées dans le cursus scolaire (y compris la ou les langue(s) d'enseignement).

- **Approche interculturelle**

Présentation du projet du CELV Plurimobil, <http://plurimobil.ecml.at/>, un outil pédagogique qui offre aux enseignants, aux formateurs d'enseignants, aux responsables internationaux, des ressources pour les aider à accompagner l'apprentissage plurilingue et interculturel des apprenants avant, pendant et après une activité de mobilité.

Autre ressource : [Regards 2015 : les approches plurielles](#) (DGLFLF)

Projet EOL (Environnements optimisés d'apprentissage pour et par les langues)

Intervenant : Jonas Erin, inspecteur général

Le projet EOL est dans sa troisième année de développement. Les entrées conceptuelles sont consolidées, l'environnement de travail (réseau européen, plateforme de travail, forum, etc.) est adapté aux besoins, les outils presque tous élaborés, le travail sur les ressources est engagé et le recueil de données pour la recherche est en voie de finalisation.

Il reste le travail d'écriture et de publication, le développement de la plateforme numérique ainsi que le développement d'une offre internationale de conseil et formation.

Jonas Erin, coordonnateur du projet, a sensibilisé les participants à certaines des dimensions du projet :

- les langues vivantes comme clef de l'écologie humaine (matrice EOL) ;
- l'approche symbiotique qui permet de répondre aux défis de l'éducation grâce aux langues vivantes ;
- le développement professionnel des acteurs et des établissements scolaires (ces ateliers participent de cette dynamique).

L'académie de Versailles est activement impliquée dans ce projet avec 2 sites « miroir » : le lycée Evariste Galois (et les collèges alentour) de Sartrouville, et le lycée des Sept Mares à Maurepas.